

Épiderme des segments postcéphaliques pourvu de poils microscopiques pâles, dressés, spinuleux, très courts et très espacés.

La larve de *Stelis nasuta* semble différer notablement par la conformation des mandibules de celle de *Stelis ornatula* Nyl. décrite par MICHELI (*Boll. Soc. Venez. Stor. Natur.*, Vol. I, 1935, p. 126).

UNE NOUVELLE ESPÈCE AFRICAINE DU GENRE MELIPONA

Par R. BENOIST

Melipona squamuligera, n. sp. — *Nigra; mandibulis, clypei margine antico, antennarum scapo et flagello subtus, pedibus pro parte testaceis; abdomine superne brunneo, infra testaceo. Facies, mesonotum et mesopleura pilis albis squamiformibus vestita. Caput et thorax tenuiter dense punctata, opaca; abdomen nitidum. L. : 3 mm.*

Corps noir; mandibules et labre testacés ainsi qu'une bande étroite avant le bord antérieur du clypéus; cette bande un peu élargie près des sutures latérales, l'extrême bord antérieur du clypéus étant lui-même brun; côtés de la face avec une tache testacée à leur angle inférieur; antennes testacées en-dessous, brunes en dessus. Pattes antérieures testacées, les fémurs et les tibias tachés de brun plus ou moins distinctement; pattes intermédiaires: fémurs en majeure partie noirs, tibias testacés avec une tache noirâtre, tarses testacés; pattes postérieures noires, les tibias avec une tache basilaire, une ligne étroite le long du bord postérieur et une tache apicale testacées; métatarses testacés, tachés de noir en dehors, les autres articles du tarse testacés. Abdomen brun clair; le premier segment avec une bande transversale apicale testacée blanchâtre n'atteignant pas les côtés, les segments suivants avec une bande semblable plus vague au milieu, mais mieux visible au contraire sur les côtés, le 6^e testacé; côté ventral testacé.

Clypéus couvert de poils squameux blanchâtres, fins et serrés; sur la face ces poils sont beaucoup plus grands et assez espacés. Vertex et tempes à pilosité normale, peu dense, blanchâtre. Thorax portant des poils squameux sur le mésonotum et sur les mésopleures et des poils formant transition avec les poils normaux sur le scutellum; face postérieure du thorax glabre. Abdomen à bord postérieur du 2^e segment et des suivants garni de petits poils blancs dressés, espacés; côté ventral à poils blancs épars. Pattes à pubescence blanchâtre courte et éparse.

Tête de la largeur du thorax, vue de face, un peu plus large que longue. Clypeus mat, à sculpture excessivement fine, indistincte; face, vertex et tempes à ponctuation extrêmement fine et serrée, tout à fait mats. Front dépourvu de sillon longitudinal partant de l'ocelle impair, presque plan. Yeux légèrement convergents vers le bas. Thorax en entier mat et ponctué comme la tête; ponctuation plus forte au segment médiaire. Abdomen poli et brillant presque entiè-

rement imponctué. Tibias postérieurs à face extérieure plane, non concave ; leur face interne sillonnée longitudinalement le long du bord postérieur.

Soudan anglo-égyptien : Gallabal, altitude 850 mètres, mai 1932, pris le soir à la lumière (GRIAULLE n° 59). Type au Muséum de Paris.

La même espèce a été rapportée par R. CHUDEAU, de Hékia dans le bassin du Moyen Niger en 1909.

Le *Melipona squamuligera* se distingue parmi toutes les espèces africaines par la forme particulière des poils de la tête et du thorax ; il se rapproche par l'ensemble de ses caractères du *M. Gribodoi* Magr.

ARAIGNÉES DU COL DE L'ISERAN

(Alpes de Savoie)

Par L. BERLAND

Les Araignées dont la liste suit ont été capturées en juillet 1936 aux environs du col de l'Iseran (Savoie), par le D^r MARCERON et quelques alpinistes qu'il a eu l'heureuse idée d'intéresser à la récolte de documents d'Histoire naturelle en haute montagne.

Cette initiative ne saurait trop être encouragée, car elle est de nature à nous fournir des données précises sur la faune des hautes altitudes. Or ces renseignements nous manquent le plus souvent, tout au moins sous cette forme, qui est la seule utile. Sans doute sait-on qu'il existe une faune sur ces points élevés, et on en connaît assez bien les éléments ; mais presque toujours on ne possède ni altitude exacte, ni date, et beaucoup d'ouvrages, parmi les plus estimables, mentionnent par exemple : Alpes du Dauphiné, ce qui est notoirement insuffisant. Des listes telles que la présente permettront, en les comparant, de connaître avec plus de précision cette faune si spéciale, son extension géographique, et même son histoire.

Toutes ces Araignées ont été recueillies entre 2.600 et 3.200 mètres, l'altitude du refuge, où ont eu lieu la majorité des chasses, étant de 2.700 mètres.

- * *Drassodes Heeri* Pavesi, 1 ♀ ;
- * *Drassodes lapidosus bidens* Simon, 4 ♂, 2 ♀ ;
- * *Drassodes signifer* C. Koch, 2 ♀ ;
- * *Gnaphosa badia* L. Koch, 1 ♀ ;
- * *Gnaphosa muscorum* L. Koch, 1 ♀ ;
- Gnaphosa lugubris* C. Koch, 5 ♀ ;
- * *Gnaphosa leporina* (L. Koch), 2 ♀ ;
- * *Xysticus desidiosus* Simon, 2 ♀ ;
- * *Thanatus alpinus* Kulcz., 1 ♀, 1 jeune ;
- * *Sitticus longipes* Canestrini, 2 ♀ ;